



# Les 3 Tours

Journal communal de Massongex-Daviaz



© Brian MacAn Sgal

## Cité de l'énergie

Un village tourné vers l'avenir (p.6 - 7)

**Peu importe ton âge,** apprends la musique à Massongex!

**10-11**

**Vote du 9 juin**  
« Construire, ensemble, une nouvelle commune ».

**16**

**Hirondelles et martinets:** des ambassadeurs en recherche de toits.

**18**

**CAHIER SPÉCIAL :**  
COMPTES 2023  
ET CONVOCATIONS.

**23-29**

# Sommaire

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 03

GÉNÉRATION 60+ 04

ÉNERGIE 06

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE 08

POLITIQUE 16

ÇA SE PASSE À MASSONGEX 18

CAHIER SPÉCIAL - COMPTES 2023 23

AGENDA 30

JEUX 31



# Editorial

Comment formuler en quelques mots la vision de la commune pour son futur en matière de politique énergétique et climatique ? Le Conseil a débattu de cette question dans le cadre du processus Cité de l'énergie. Le slogan retenu est « **un village énergétique, durable et convivial** ».

Nous pensons tout d'abord qu'il est essentiel de nous définir comme un **village**, et non pas comme une ville. Il est évident que nous n'avons pas les ressources dont notre grande voisine dispose. Mais même si nous sommes une commune de taille modeste, nous pouvons faire beaucoup pour favoriser la transition énergétique.

Notre village est particulièrement **énergique**. La commune s'engage résolument en faveur de la transition énergétique. Ce dynamisme peut également être observé auprès des habitants du village, si j'en crois le rythme soutenu du remplacement de chaudières à mazout et à gaz par des pompes à chaleur depuis plusieurs mois. Puisse cet engouement perdurer !

Dans notre vision, nous souhaitons également que notre village soit **durable**. Nous voulons que l'équilibre entre la nature et les activités humaines soit garanti à l'avenir. Ceci passe par un approvisionnement énergétique fondé sur les énergies renouvelables, un engagement pour le maintien de la biodiversité et une adaptation au changement climatique.

Un dernier objectif pour notre village est de conserver son aspect **convivial**. Le Conseil ne cache pas sa volonté de développer une atmosphère chaleureuse au sein du village et nous pensons que la politique énergétique et climatique de la commune doit s'inscrire dans cette ambition.

“ **Massongex : un village énergétique, durable et convivial !** ”

J'espère que vous aussi pourrez imaginer notre commune à travers ce slogan. Notre engagement à long terme pour la transition énergétique et le climat ne pourra se maintenir qu'avec votre collaboration et votre participation active. Le label Cité de l'énergie reçu ce printemps ne doit pas être perçu comme la fin d'un processus, mais plutôt comme un appel à l'action et le début d'un cercle vertueux appelé à se perpétuer durant les prochaines années, dans lequel chacun d'entre nous a un rôle à jouer.

*Gwenaël Richard, conseiller communal*

# Les sujets à l'ordre du jour évoluent d'une période législative à l'autre !



**Ce qui ne préoccupait pas le Conseil il y a 10 ans peut devenir un sujet important, comme nous l'avons vécu avec celui de la fusion des communes.**

De 163 communes en 1990, le Valais est passé à 122 en 2022.

Nous ne pouvions pas faire l'impasse sur la question, d'autant plus que nous avons été interpellés par Collonges au moment de leur démarrage de rapport de fusion avec St-Maurice, en 2018.

Cette sollicitation avait constitué le point de départ de la réflexion menée avec Vérossaz. L'intérêt d'une telle fusion n'a cependant pas pu être justifié.

Par contre, le tissu communal de notre district, constitué de petites communes, nous a incité à ouvrir le dialogue pour réaliser une étude de faisabilité pour constituer une entité permettant d'apporter un équilibre régional entre Monthey et Martigny. C'est à cet appel qu'a répondu St-Maurice, se joignant à nos deux villages pour réfléchir à un avenir commun possible.

L'exercice réalisé courant 2023 par les trois exécutifs a permis de nous projeter dans une nouvelle commune, ancrée dans l'existant et armée pour affronter les futurs défis se présentant, sans distinction de tailles et de moyens, à la porte de chacune de nos autorités locales. Unir nos forces et nos compétences pour faire face à nos faiblesses, telle pourrait être exprimée notre motivation !

Si des citoyens se sont étonnés que la démarche soit tournée exclusivement vers St-Maurice, j'espère que cette ébauche d'explication leur apporte quelques éclaircissements, sachant que Monthey reste un partenaire fort et pleinement engagé

dans les nombreuses collaborations qui nous unissent.

Prendre du temps pour envisager l'avenir de notre commune est primordial. Les défis auxquels sont quotidiennement confrontés les élus sont nombreux et complexes. Combien de temps des personnes dévouées seront-elles encore d'accord de consacrer leur « temps libre » à la chose publique, se dépêtrant tant bien que mal des législations, oppositions, exigences, ordonnances, plaintes de tout acabit ?

Le vote consultatif organisé le 9 juin vous permettra de nous donner une indication claire de votre approbation ou non sur la démarche menée avec Vérossaz et St-Maurice. Nous savons pouvoir compter sur votre participation nombreuse afin de refléter, le plus fidèlement possible, l'avis de la majorité. Le résultat de cette consultation constituera un indicateur important pour le prochain Conseil communal que vous élirez cet automne.

Alors, à vos bulletins de vote !

## Employés communaux

**Nous souhaitons la bienvenue à :**

**Altin Bajrami**, 01.07.2023, en tant qu'apprenti agent d'exploitation.

**Peggy Cara**, 21.08.2023, en tant qu'auxiliaire de bibliothèque.

**Vincent Pittier**, 15.10.2023, en tant que concierge.

**Moulin Justin**, 01.03.2024, en tant qu'employé aux travaux publics.

Nous profitons de **féliciter** Patricio Couto, notre apprenti qui a réussi

son CFC d'agent d'exploitation et lui souhaitons un bel avenir professionnel.



**Nos remerciements et meilleurs vœux accompagnent dans la suite de leur parcours personnel et professionnel :**

**Michaël Morard**, concierge

**Patricio Couto**, agent d'exploitation  
**Stéphane Paoly**, employé aux travaux publics

**Régine Dubosson Voeffray**, auxiliaire de bibliothèque

**Edith Biollay**, auxiliaire déchetterie.

# Hommage



**Mme Edith JORDAN** est née à Massongex, au hameau Les Moulins, le 3 mai 1934. Après avoir fait l'école primaire et ménagère, elle quittera Massongex pour Berne et passera un an et demi dans une famille en qualité de jeune fille au pair. Elle reviendra à la maison pour aider ses parents avant d'épouser Raymond Jordan, à 21 ans en avril 1955 à la chapelle de Daviaz.

Avec son mari, son roc, ancien conseiller communal et employé en tant que GF (garde fortifications), elle aura deux garçons et une fille qui leur donneront à leur tour sept petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Ensemble, ils travailleront très dur pour compléter les revenus de la famille en cultivant notamment, comme d'autres familles de la région, les haricots, les fraises et le tabac.

Comme dit sa fille Denise : « Maman a toujours sa porte ouverte ! Elle est



gentille, elle a un caractère jovial, ouvert et à l'écoute ». Ses hobbies sont les jeux de société. Chaque semaine elle joue au rami et au jass avec ses copines et ne manque pas les lotos des sociétés locales.

Entretemps, elle continue à remplir des grilles de mots croisés et de scrabble et à cultiver ses fleurs.

Très vive, Edith a toujours été concernée par la vie villageoise. Elle a créé avec son mari, la section des Samaritains de Massongex pour laquelle ils ont été actifs ensemble au Comité pendant plus de 15 ans. Sportive, Edith a aussi été membre fondatrice et monitrice de gym pour les sociétés la Poya et la Loënaz. Travail, famille, amis, comité des sociétés, gym, cueillettes des champignons et jeux, c'est donc une existence bien remplie qu'Edith a vécu avec enthousiasme.

Chère Edith, vous êtes un exemple pour ceux qui vous entourent. Que la décennie qui s'ouvre soit faite de bonne santé, de joie et d'amour. Nous vous souhaitons de conserver encore longtemps votre vitalité, votre autonomie, vos passions et votre bonne humeur.

*Raymonde Schoch*

## SUITE DU PROGRAMME DU CLUB DES ÂÎNÉS

**Mer. 26 juin :**  
1 jour

Départ à 8h de Massongex, place Tarnaia. Pour Berne, visite guidée de la ville avec le car de 10h30 à 12h00. Repas au Zoo de Berne avec possibilité de promenade le long de l'Aar. (CHF 50.-/pers.)

**Septembre :**

Sortie de la commune.

**Mer. 23 octobre :**  
1 jour

Départ à 9h30 de Massongex, place Tarnaia. Visite des objets anciens à Sembrancher. Brisolée à Saxon au Coucou. Petite pause à l'espace Barryland à Martigny. (CHF 50.-/pers.)

**Merc. 27 novembre :** Loto à la salle des Aînés, Chaque participant apporte 3 lots.

**Tous les autres mercredis** (sauf s'il y a enterrement à Massongex) les joueurs (joueuses) de cartes (Jass) se réunissent à la salle des Aînés. Ils décident entre eux des programmes futurs. Responsable : Marie-Claude Maumary 079 360 16 06.

Responsables : Marie-Claude Maumary 079 360 16 06 | Charly Maumary - 079 421 57 19  
Gertrude Geisser - 079 671 02 87 | Anne-Marie Richard - 024 471 41 88

# Un Noël des Aînés...

...placé sous le signe de la joie et du partage

**Comme chaque année, les aînés de la commune étaient conviés au traditionnel Noël organisé par la commission des affaires sociales. C'est dans une ambiance de fête que les invités sont arrivés à la salle polyvalente, décorée pour l'occasion, pour partager un moment chaleureux et convivial.**

## **Traditions, retrouvailles et bon repas !**

Dès 11h30, les plus ponctuels étaient déjà là, prêt à réserver « leur » table pour s'entourer des copains, des voisins et des amis. Parce que le Noël des Aînés de Massongex, comme les nombreuses animations organisées à l'année par la commune, est l'occasion de se réunir pour échanger, rigoler et bien manger !

C'est également l'occasion pour la commune de leur témoigner son

attachement et sa reconnaissance. *« Le Noël des Aînés est un événement important pour notre commune. C'est l'occasion de célébrer nos aînés et de leur montrer toute notre gratitude pour leur contribution à la vie de Massongex. Nous sommes heureux de pouvoir leur offrir un après-midi de joie et de partage. »*

C'est le traiteur « Les Saveurs de Yohan » qui a été choisi cette année pour préparer le menu de fête, un repas très apprécié, mais avant de manger, l'ambiance était acrobatique et poétique avec une démonstration des jeunes de la FSG La Loënaz emmenées par Joëlle Pellaton. De quoi se mettre en appétit !

Après le repas, le dessert et les discours de circonstance, dont celui fort apprécié de Mme Raymonde Schoch, présidente de la

commission des affaires sociales, l'heure était au jeu avec un loto qui a permis aux invités de cette journée si spéciale de repartir avec de très beaux lots et de clôturer cette journée magique, à l'image des fêtes de fin d'année.

## **Le Noël des Aînés s'inscrit dans le cadre des nombreuses actions menées par la commune en faveur des aînés**

Comme le Pass'Senior en juin ou la sortie des Aînés en septembre, la commission des affaires sociales organise des animations et des sorties pour leur permettre de se retrouver et de rompre l'isolement.

*Maurizio Iulianiello,  
commission des Affaires sociales*



# Cité de l'énergie

**Massongex vient d'être labellisée « Cité de l'énergie® » ! Ce label atteste l'engagement local et continu dans les défis énergétiques et climatiques.**

Il sert de boussole pour atteindre les objectifs liés à l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la neutralité carbone. Cette reconnaissance ancre la vision d'un « **village énergétique, durable et convivial** » au travers de laquelle le Conseil communal souhaite s'engager pour la durabilité de manière conséquente tout en garantissant la qualité de vie et une atmosphère chaleureuse.

Sa gestion des déchets, ses objectifs énergétiques et climatiques, son plan de mobilité font partie des éléments clefs de Massongex identifiés à l'occasion de ce premier audit.

Le 16 mai 2024 a eu lieu la remise du label Cité de l'énergie dans une ambiance festive : chasse au trésor et apéritif étaient de mise.

## Vos déductions fiscales pour la rénovation énergétique

Investir dans la rénovation énergétique de votre maison offre des avantages considérables. Non seulement vous augmentez votre confort dans le bâtiment, mais vous réduisez également vos dépenses énergétiques annuelles, tout en préservant le climat.

**Sur le plan fiscal, la rénovation énergétique est le seul investissement apportant une plus-value à votre bien immobilier, tout en étant déductible des impôts.**

Vous pourriez par exemple analyser votre bâtiment sous l'angle énergétique, renouveler de gros appareils électroménagers, isoler votre bien ou encore installer les appareils nécessaires aux décomptes énergétiques.

Afin de naviguer dans la jungle fiscale, le Service cantonal des contributions propose un « **catalogue pour la déduction et la répartition des frais relatifs aux immeubles** », consultable sur [www.vs.ch/impots](http://www.vs.ch/impots).

Ce guide clarifie les conditions et le fonctionnement des déductions pour ceux qui souhaitent tirer parti de ces avantages indéniables des déductions fiscales en Valais :

- La multiplicité et la flexibilité des mesures énergétiques déductibles permet de répondre aux enjeux de votre situation ;
- Reporter les frais liés aux économies d'énergies sur trois ans, si votre revenu imposable est négatif au chiffre 2400 ;
- Les 10'000 premiers kilowattheures produits par votre installation solaire sont exempts de taxation, seule la production excédentaire est imposable à titre de revenu de la fortune immobilière ;



- L'investissement dans le solaire thermique lors de la construction ou de l'achat d'un bien est directement déductible, pour les autres économies d'énergies, dans un délai de 5 ans après la construction, vous pouvez également bénéficier de déductions fiscales ;
- Pour chaque investissement, il existe une solution favorable afin d'optimiser vos déductions fiscales (tout sur une année, étalement des travaux, des paiements).

La rénovation énergétique offre des avantages fiscaux significatifs et

*Daphné Roh, déléguée à l'énergie*

contribue à la valorisation de votre propriété.

Grâce à de telles incitations, investir dans l'immobilier durable devient une décision financièrement judicieuse et écologiquement responsable. Il est temps d'agir pour transformer votre maison en un symbole de durabilité et d'économies.

**Retrouvez le catalogue et de plus amples informations sur :**

[www.vs.ch/impots](http://www.vs.ch/impots)

## Conseil en énergies

Évitez les pièges de la rénovation énergétique : notre ligne de conseil vous aide à identifier les prestataires pertinents et à contourner les écueils les plus fréquents.

En 2024, déjà 60 habitants du Chablais ont bénéficié de nos conseils gratuits !

Faites le premier pas vers une maison plus éco-responsable et confortable aujourd'hui.

 024 475 76 74

# Programme de subventions énergie

**Depuis l'acceptation par l'Assemblée primaire du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables en juin 2023 et l'homologation de celui-ci par le Conseil d'État, notre commune dispose d'un nouveau programme de subventions énergie.**

Ce programme contient deux éléments principaux.

**Le premier élément** est le subventionnement des audits énergétiques CECB Plus. Le Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments Plus (CECB Plus) est un audit énergétique qui permet aux propriétaires de bâtiments d'évaluer l'état énergétique de leur bien et leur donne accès à des conseils

professionnels visant à améliorer les performances énergétiques de leur bâtiment. La subvention communale correspond à 50% du coût de l'audit (maximum 1'000.- CHF).

**Le deuxième** se fonde sur le Programme Bâtiments cantonal qui encourage la construction d'un parc bâti énergétiquement efficient et l'assainissement des constructions plus anciennes. Les subventions versées dans ce cadre soutiennent plusieurs actions, comme la pose d'une pompe à chaleur ou encore l'isolation d'un bâtiment.

La commune de Massongex soutient ce programme en ajoutant en principe 20% à la subvention versée par le canton pour les mesures listées à l'annexe 1 du règlement communal.

De cette manière, la commune soutient l'évaluation énergétique de votre logement, l'isolation de votre bien, les constructions exemplaires ou encore le changement de chauffage.

N'attendez plus avant de faire votre demande : celle-ci doit nous parvenir avant le début des travaux. Vous pouvez consulter notre page web « énergie » pour retrouver le règlement ainsi que nos formulaires de demande de subvention, ou appeler la ligne de conseil énergie (024 475 76 74) pour en savoir plus !

*Gwenaël Richard,  
conseiller communal*

# Chœur mixte La Chorale de Massongex

Faire chanter les choses, car chanter est une conversation, c'est aller vers les autres.

Dimanche 29 avril dernier nous avons eu le grand plaisir de donner notre concert annuel dans notre église devant une assistance venue très nombreuse.

Un moment de bonheur partagé avec le quatuor Papatuor, prolongé autour du verre de l'amitié au foyer de la salle polyvalente.



Samedi 4 mai 2024, nous avons été heureux de rejoindre les chœurs du Groupement des chanteurs du Bas Valais à Levron. Chanter sur l'Alpe, face aux montagnes, avec le chant des grillons dans les prés quelle bouffée d'air de plaisir et de partage!

Nous participerons à la Fête Dieu et viendra le temps des vacances.

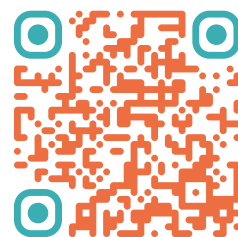
Bel été à tous !

*Isabelle Devanthery,  
Présidente chorale de Massongex*



## Créer des liens entre habitants grâce aux activités proposées.

Scannez-moi pour découvrir les activités





# FSG La Loënaz

**Traditionnellement, c'est tous les deux ans que la FSG La Loënaz organise une soirée spectacle lors de laquelle les gymnastes présentent un échantillon de leur savoir-faire. La dernière remontait à 2019. Quatre ans plus tard le comité et les moniteurs avaient à cœur de marquer le coup d'autant qu'on fêtait cette année un demi-siècle d'existence pour la société et trois décennies pour le groupe des Agrès !**

Dès la première réunion de préparation le thème était tout trouvé : retour en 1973 avec une incursion en 1993. On pense disco, paillettes, cols à jabots, couleurs flashy... La Soirée Disco était lancée ! Retracer l'histoire de la société a été un gros travail mais on a pu compter sur Mireille pour enquêter et dans cet exercice elle est meilleure que personne.

Les plus chanceux auront pu réserver leur table à paillettes afin d'être aux premières loges et de profiter du



spectacle en dégustant une agape. Nous avons eu l'incroyable privilège de dresser une table pour remercier toutes les présidentes qui se sont succédées depuis 50 ans !

Le rideau s'est ouvert devant une salle bondée : on a fini par sortir toutes les chaises ! Et aussitôt on s'est retrouvé en 1973 avec le récit de la fondation. Les plus petits sont passés en premier : les petites abeilles du groupe parents-enfants ont butiné et la gymnastique enfantine s'est présentée avec Vanessa. Ensuite Francine Daves est montée sur scène et on lui a remis sa médaille de présidente ! C'est qu'elle en a fait des choses pendant vingt ans à la tête de la société ! Puis la gymnastique individuelle de Joëlle nous a mis dans le bain avec Born to Be Alive et des parapluies. S'en sont suivis deux groupes de Monthey que nous avons invités pour fêter l'événement avec nous : les Rope Skipping de Monthey ont enflammé le parquet en rythme. On était essoufflé rien qu'à les regarder ! Et les Angels Cheerleaders qui ont laissé au public un souvenir impérissable.

Après la pause en musique grâce aux cadets de l'Echo de Châtillon, les Agrès nous ont proposé une chorégraphie pleine d'humour, de nostalgie et de poésie. On a retrouvé avec bonheur nos Disney préférés. On a même vu Tarzan enlever Jane, un soleil de gymnastes et des portés à vous couper le souffle ! Comme

il aurait été dommage de n'admirer ça qu'une fois et à la demande du public nous avons eu la chance de les voir recommencer. Puis les gymnastes de Joëlle après un retour aux années septante nous ont fait danser sur la macarena et même du hip-hop ! Presque toutes les présidentes avaient reçu leur médaille et il ne manquait plus que Gianna... Après cela que faire de mieux ? Nous avons gardé le meilleur pour la fin avec la prestation du DisComité tout en short, en paillettes et en pattes d'eph' encouragé par un public endiablé. Il semblerait que Travolta ne s'en soit toujours pas remis.

Le rideau s'est refermé et la boule à facettes s'est mise à briller. Vigo a pris la guitare et nous a fait danser. Les invités ont pu aller retrouver les anciens albums photos et autres livres de PV du début de la société tenus à la main et d'une écriture parfaite.

L'horloge continue de tourner. Vivement le prochain jubilé !

Merci à Mireille et Stéphanie pour leurs idées et leur enthousiasme qui nous ont accompagnés tout au long de la préparation.

*Béatrice pour la FSG La Loënaz*

**La FSG La Loënaz a toujours besoin de nouvelles têtes au comité. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous êtes intéressés à nous rejoindre dans cette aventure. [www.laloenaz.ch](http://www.laloenaz.ch)**





**Que vous soyez jeune ou moins jeune, amateur débutant ou musicien du dimanche, notre école vous ouvre ses portes avec enthousiasme et passion !**

Au cœur de notre village, l'école de musique de Massongex offre une expérience unique où la musique devient bien plus qu'une simple pratique artistique : c'est une communauté vivante où chacun peut s'épanouir.

Ce qui rend notre école si attrayante, c'est son accessibilité. Nous croyons fermement que la musique devrait être accessible à tous, quel que soit votre âge. C'est pourquoi nous proposons des cours de musique à des prix attractifs, rendant l'apprentissage d'un instrument d'harmonie possible à Massongex. Ces instruments concernent :

**La trompette**  
**La clarinette**  
**La flûte**  
**L'euphonium**  
**Les percussions**  
**Le tambour**  
**Le saxophone**  
**Le trombone**  
**et bien d'autres !**

Mais ce qui distingue véritablement notre école, c'est notre engagement à créer une communauté musicale dans notre village. Après seulement six mois de cours, nos élèves ont la possibilité de rejoindre notre **ensemble de jeunes**, composé d'une vingtaine de membres.

## Peu importe ton âge, apprends la musique à Massongex !

Cet ensemble, généreusement soutenu par le programme *Jeunesse et Musique (J+M)* de la Confédération, a pour mission de promouvoir la musique d'ensemble à travers des interprétations de pièces tirées de films, de musiques actuelles et bien d'autres genres, ainsi que de préparer des concerts variés.



Intégrer notre ensemble, c'est bien plus qu'une simple expérience musicale. C'est rejoindre une famille de musiciens, partager des moments de convivialité et développer ses compétences musicales dans une ambiance chaleureuse et stimulante.

À l'école de musique de Massongex, nous aimons nous réunir avec d'autres écoles de musique de la région pour créer des expériences musicales amicales et enrichissantes pour nos élèves.

Chaque année, nous organisons un **camp de musique** en collaboration avec les écoles de musique de Vionnaz et Collombey. Ce camp, qui se déroule dans un super chalet

à Champéry, cette année du 3 au 11 août, offre une semaine de pratique musicale et de découvertes. Grâce, en partie, au soutien de la Confédération, les participants ont l'opportunité de jouer en ensemble, d'améliorer leurs compétences et de créer des liens sociaux avec d'autres passionnés de musique.

En décembre, nous organisons un **concert de Noël** festif avec les écoles de musique de Vionnaz, Collombey et Troistorrents. Ce concert se termine toujours par un moment où tous les ensembles se rassemblent pour interpréter des classiques de Noël, créant ainsi une ambiance joyeuse et conviviale.





Ces activités collaboratives sont plus que des événements musicaux. Elles sont l'occasion pour nos élèves de se connecter, de grandir en tant que musiciens et de vivre des expériences ensemble.

Que vous soyez débutant enthousiaste ou musicien amateur cherchant à perfectionner vos compétences, profitez de notre programme de formation.

**Pour les débutants**, notre processus d'apprentissage commence par le choix de l'instrument. Nous organisons une journée découverte, cette année le **17 août 2024**, où les élèves peuvent explorer une variété d'instruments et les essayer pour trouver celui qui résonne le plus avec eux. La prise en main de l'instrument se fait dès la première année, en septembre, avec la possibilité de commencer dès le camp de musique qui a lieu en août. Au cours des premières années de formation, nos élèves bénéficient de cours d'instrument et de solfège dispensés par des professeurs expérimentés. Le solfège, qui a lieu chaque semaine, est conçu pour accompagner le développement musical de nos élèves. L'élève doit

être au minimum en 4H pour suivre ces cours, si ce n'est pas le cas, des cours d'initiation musicale sont proposés aux enfants en 3H. Nous rappelons que notre formation est aussi ouverte aux adultes.

**Si vous êtes un musicien qui souhaite reprendre en main son instrument**, notre école est également là pour vous accompagner. Vous pouvez choisir de suivre des cours de musique adaptés à votre niveau et à vos objectifs personnels. Une fois nos élèves prêts, ils peuvent rejoindre les rangs de l'Écho de Châtillon, une harmonie comptant une cinquantaine de musiciens plus expérimentés.

Chez nous, l'accessibilité à la musique est l'une de nos priorités. C'est pourquoi nous proposons

des cours à des prix attractifs, permettant à chacun de réaliser ses rêves musicaux sans se soucier des contraintes financières.

Nous sommes fiers de notre école de musique à Massongex, et nous invitons chaleureusement toute personne passionnée par la musique à nous rejoindre. Que vous souhaitiez apprendre un nouvel instrument, reprendre votre instrument en main ou simplement vous immerger dans la magie de la musique, notre école est l'endroit idéal pour réaliser vos souhaits musicaux.

Rejoignez-nous à Massongex, où la musique prend vie et où les mélodies résonnent à travers les montagnes.



Que tu sois intéressé·e à nous contacter, à t'inscrire au **cours** ou au **camp de musique**, retrouve-nous sur

**<https://ecolemusiquemassongex.ch>**

**Date de la journée découverte : samedi 17 août 2024**

# SC Cime de l'Est

Rétrospective sur cette 35<sup>e</sup> saison



**Cette saison a démarré en trombe sur l'alpage d'Emaney fief de la famille Gabioud le 15 août dernier, deux parcours au programme, une ribambelle de membres heureux de la découverte de cet endroit hors du temps. Les participants ont pu déguster une succulente raclette servi par la famille Fierz que je profite de remercier.**



**Les OJ** ont pu profiter de quatre sorties automnales, un camp de ski de quatre jours et de cinq sorties à ski dont la dernière a eu lieu à Veysonnaz pour le plus grand bonheur des futurs OJ qui pourront démarrer la saison prochaine.



### Les moniteurs

Les sorties OJ fonctionnent grâce au dévouement de nos moniteurs qui donnent de leur temps pour faire évoluer nos jeunes.

À la mi-décembre nous organisons une sortie pour les remercier de leur engagement, la dernière a eu lieu à Verbier dans des conditions extraordinaires.

Encore merci à tous les bénévoles et moniteurs.



**Un concours inter ski club à Champex Lac** a vu une quarantaine d'athlètes se défier sur un parcours en deux manches. C'est la deuxième édition que nous organisons de concert avec le ski club Salentin d'Evionnaz.



**Les sorties familles** sont aussi à l'honneur avec trois sorties et une quinzaine de participants en moyenne. Même si les conditions météo n'ont pas toujours été au beau fixe, la neige et l'ambiance ont largement contribué à rendre les sorties fantastiques.

Cette année en guise d'ouverture le Pays d'en Haut nous recevait dans la station de Rougemont, c'était une première pour tout le monde et une très jolie découverte.

*Julien Richard*



# Un « Valerette Altiski » béni des Dieux

Après une semaine chaude et arrosée jusqu'à 2'000 m, Valerette Altiski a finalement été sauvé par les dieux de la météo. Une nuit de neige, abondante, le froid et un travail de forçats ont permis le départ à Vérossaz et la mise sur pied de cette 26<sup>e</sup> édition de tous les superlatifs et première étape de de la Swiss Cup 2024 de ski alpinisme. Pour cette édition 2024, Valerette Altiski accueillera également les championnats de Belgique de la discipline.



© Gérard Berthoud

Cerise sur le gâteau, l'épreuve s'est offert deux grands vainqueurs. Chez les dames, la jeune Caroline Ulrich a fait parler son expérience de la Coupe du Monde. Chez les hommes, Valentin Favre a emporté le duel engagé avec son compatriote français Mathéo Jacquemoud. Quelque 350 concurrentes et concurrents ont été engagés sur l'un ou l'autre des quatre parcours de l'épreuve.

« Il a fallu une bonne dose d'optimisme et de persévérance de notre comité et de notre staff technique ». Jeudi encore, bien peu donnait la moindre chance à Valerette Altiski. Il a suffi d'une nuit, et un gigantesque travail, pour changer la donne et permettre en moins de 24 heures le déroulement d'une épreuve de haut niveau.

La course a du reste été le lieu de deux luttes au couteau. Chez les hommes, **Valentin Favre et Mathéo Jacquemoud** se sont tirés la bourre d'un bout à l'autre. Au final, le triple deuxième de l'Altiski a su garder le léger ascendant pris sur son ancien copain de l'équipe de France et



© Gérard Berthoud

double vainqueur de la Pierra-Menta. De retour de blessure, Maude Mathys est venue « pour voir », elle manquait de pratique dans les parties techniques et les descentes. Conséquence logique, la victoire est revenue à celle qui, à 22 ans, est devenue le fer de lance de l'équipe nationale, **Caroline Ulrich**. Privilégiant ses études aux épreuves de Coupe du Monde, l'athlète de la Riviera est venue se frotter aux 2'000 m de Valerette Altiski : « *Ce n'est pas facile. Je ne cours en général pas sur de telles dénivellations* ».

**Pour la 10<sup>e</sup> organisation de notre SC Cime de l'Est, nous avons aussi accueilli les premières épreuves de la nouvelle Youth Skimo Cup du CAS (14 à 20 ans) et, pour les plus jeunes, dimanche, une course du Grand Prix Pellissier Sport Kids.**



La course de samedi a rassemblé trente-six jeunes filles et garçons. Les membres du cadre national ont démontré, logiquement, leur

supériorité. On les a retrouvés le dimanche, entre les Cerniers et Chindonne, pour une verticale de 300 m très exigeante.

Point final de ce week-end de rêve, une course sur un tronçon de Valerette Altiski a été réservée aux enfants de 8 à 14 ans à l'enseigne du Grand Prix Pellissier Sport KIDS. Une vingtaine de très jeunes skieuses et skieurs y ont pris part. Ils ponctuaient le chapitre consacré à la relève et couronné de succès.



© Gérard Berthoud

**Un grand MERCI** à dame météo, à mes amis du comité Aline, Christophe, Raphy, Bertrand, Olivier et Laurent. A nos fidèles sponsors et à la commune de Massongex.

**MERCI** à tous les bénévoles de Massongex et Vérossaz pour la confiance et l'engagement.

**Bravo** à tous les participants. A bientôt

CO Valerette Altiski,  
Jean-Pierre Sierro

# Championnats de Belgique

Une odyssée blanche en pays helvète



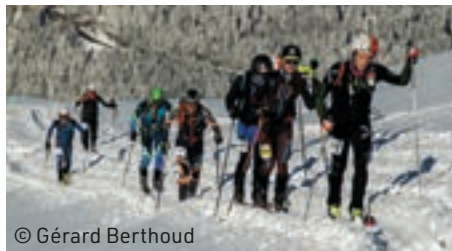
**Le 20 janvier 2024 restera gravé dans les mémoires comme le jour où les montagnes suisses ont vibré aux cris de joie, d'effort et de courage, lors des Championnats de Belgique de Ski Alpinisme. Au cœur des Alpes, dans le décor pittoresque de la Pointe de Valerette, les athlètes ont livré une bataille épique sur un parcours fraîchement enneigé de la mythique course Valerette Altiski.**

## Une compétition d'exception

Ces Championnats de Belgique de Ski Alpinisme 2024 ont été le théâtre de performances remarquables. **Les athlètes ont repoussé leurs limites sur un parcours exigeant avec 2'080 m de dénivelé positif et 980 m de dénivelé négatif, offrant un spectacle à couper le souffle.**

Chaque descente, chaque virage, était empreint de détermination et de maîtrise, illustrant l'engagement sans faille de ces compétiteurs et compétitrices belges envers leur sport. Nous adressons nos plus sincères félicitations aux athlètes qui se sont illustrés sur le podium lors de ces championnats. Leurs performances remarquables et leur engagement dans la course ont été

un véritable plaisir partagé par un large public.



© Gérard Berthoud

## Un moment de convivialité

La journée s'est terminée par une agréable soirée de camaraderie, où les participants(es) ont pu se détendre et échanger autour d'une raclette générale offerte par nos hôtes suisses. Ce moment de convivialité a permis à toutes et tous de revivre ensemble ces magnifiques efforts de la journée et de créer ainsi des souvenirs inoubliables. L'occasion également de renforcer ces liens entre les différents(es) pratiquants(es) de cette petite communauté belge du ski alpinisme et de partager leur passion commune pour ce merveilleux sport.

## Une organisation exemplaire

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements au club Valerette Altiski de Massongex pour leur organisation irréprochable de



l'événement, qui était à l'origine une manche de la coupe de Suisse sur laquelle nous sommes venus nous greffer. Leur dévouement, leur professionnalisme et leur passion pour le ski alpinisme ont été la clef du succès de cet événement mémorable.

Alors que les derniers rayons de soleil disparaissaient derrière les sommets enneigés de Massongex, les concurrents se sont retirés avec le sentiment d'avoir participé à un événement exceptionnel.

Les Championnats de Belgique de ski alpinisme resteront un moment fort dans cette saison 2024, grâce à l'engagement et à l'hospitalité de Valerette Altiski, ainsi qu'au talent et à la détermination des athlètes qui ont participé.



*Simon Vankeerberghen,  
Club Alpin Belge*

**Prochain rendez-vous avec Valerette Altiski  
dimanche 6 octobre 2024 - 17<sup>e</sup> édition de l'Altitrail de Chalin**

# Vote du 9 juin

## « Construire, ensemble, une nouvelle commune »

**Le 9 juin, les citoyens de Massongex sont invités à se prononcer sur la question d'un rapprochement avec Vérossaz et Saint-Maurice. Explications.**

### Sur quelle question les citoyens doivent-ils se prononcer ?

Massongex a débuté en 2022 une réflexion avec Vérossaz et Saint-Maurice par rapport à une fusion. Une première étude montre que nos trois communes, qui collaborent déjà dans de nombreux domaines, sont compatibles. Les trois conseils communaux se sont facilement entendus sur de nombreuses questions durant cette première phase de travail. Avant de passer à l'étape suivante, nous voulons savoir si nous avons le soutien de la majorité de la population. Si plus de 50% des citoyens disent «oui» le 9 juin, nous poursuivrons la réflexion. S'ils disent «non», nous l'abandonnerons.

### Pourquoi Saint-Maurice et pas Monthey ?

On ne peut pas mener des travaux de cette ampleur simultanément avec deux communes. Il fallait choisir. Nous sommes dans le même district que Saint-Maurice. Des discussions sont nées dans ce cadre-là. Nous nous sentons proches de cette commune par la taille, les questionnements, la vision. Le projet que nous avons ébauché consiste à construire ensemble une grande commune de 7500 habitants. Nous avons aussi de belles collaborations avec Monthey, mais nos tailles sont très différentes. Monthey compte près de 20'000 habitants. Si nous devions fusionner avec eux, nous devrions plutôt nous intégrer dans un système déjà existant.



### Le Conseil communal est-il unanime derrière cette démarche avec Saint-Maurice ?

Plus nous avançons, plus il l'est. Nous étions dès le départ tous d'accord sur le fait qu'il fallait organiser un vote pour voir si la population était d'accord d'envisager un avenir avec Saint-Maurice. Et plus le temps passe, plus le Conseil est séduit par le projet de cette fusion.

### Qu'est-ce que Massongex gagnerait à fusionner ?

Trouver des candidats pour le conseil communal, professionnaliser nos services pour répondre aux attentes croissantes de la population, relever des défis majeurs pour demain (santé, mobilité, environnement, etc.), pour tout cela, nous serions plus forts et mieux armés. Ce serait une garantie de pérennité pour les générations futures.



Un public nombreux a assisté à la soirée d'information du 30 avril intitulée « Une nouvelle dynamique aux portes du Chablais ».



# La campagne « engage-toi pour ta commune » est lancée



**S'engager pour sa commune? Prendre des responsabilités? Faire de nouvelles expériences et acquérir de précieuses compétences? Construire un nouveau réseau? Partager ses convictions?**

**Notre région a besoin de personnalités engagées qui se présentent aux élections de l'automne 2024.**

## Pourquoi ?

Certaines communes ont de plus en plus de mal à trouver suffisamment de candidat.e.s pour les élections communales. Depuis des années, la volonté de s'engager pour une telle fonction diminue.

Peu importe l'âge, le genre, le parcours professionnel, l'orientation politique ou la durée de résidence dans la commune, il est possible de se présenter aux élections et de s'engager ainsi pour le bien commun. Comment faire ? Consultez le site [www.PrendsTaPlace.ch](http://www.PrendsTaPlace.ch) et contactez les représentant.e.s communaux de ta commune. Annonce-toi !

## Quelle est la différence entre le Conseil communal et le Conseil général ?

Le Conseil communal gère les affaires de la commune au niveau exécutif : il définit et réalise, il gère l'administration communale. Selon les communes, il siège une à quatre fois par mois.

Le Conseil général officie au niveau législatif : il valide les budgets et les

comptes, et intervient sur les lois ou règlements communaux. Il siège deux à six fois par an, selon les communes.

A Massongex, c'est l'assemblée primaire qui est ouverte à tous et qui remplit ce rôle.

L'Antenne Région Valais romand, la Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO AG) et la Fédération des communes valaisannes ont lancé la campagne de sensibilisation « Engage-toi pour ta commune ». L'objectif est de sensibiliser la population à ce sujet, d'élargir le cercle des candidat.e.s et de renforcer le système de milice.

Différents canaux seront utilisés à cet effet jusqu'à fin juin 2024 (affiches, écrans numériques, annonces, spots radio ou médias sociaux).

Le socle de la campagne est le site internet [PrendsTaPlace.ch](http://PrendsTaPlace.ch), sur lequel figurent toutes les informations importantes pour les personnes intéressées.

## Le bénévolat joue un rôle vital au cœur des sociétés villageoises.

Chaque année les sociétés cherchent des volontaires pour diverses manifestations et surtout les lotos annuel. Donc si tu souhaites participer à la vie du village et t'inscrire sur une liste de bénévoles c'est volontiers !

Envoie ton intérêt à [jennifer.cettou@massongex.ch](mailto:jennifer.cettou@massongex.ch) et nous te recontacterons au besoin. Libre de dire oui ou non si tu es dispo lors de la demande.

## Spécial loto

Tu aimerais crier à un loto mais tu n'oses pas ? Ou tu veux savoir comment cela se passe avant de te lancer ? La commission manif organise cet automne une mise en situation pour tester tes capacités à cette tâche et te donner le courage de crier ou de t'investir pour un ou plusieurs lotos !

Info à [jennifer.cettou@massongex.ch](mailto:jennifer.cettou@massongex.ch)  
(date à confirmer après inscription)

Conseillère communale Massongex  
Manifestations, Culture et Culte  
0787648202



# Hirondelles et martinets : des ambassadeurs en recherche de toits

**A leur retour d'Afrique, les hirondelles et les martinets fascinent par leurs acrobaties aériennes, semblant danser avec le vent. Bien que similaires et tous deux d'invétérés chasseurs d'insectes aériens, ils ont pourtant évolué séparément pendant des millions d'années. Aujourd'hui, ils habitent nos villages et dépendent de nos édifices pour nicher et de l'accueil que nous leur réservons.**

En Suisse, leur population a diminué de 30% au cours des 20 dernières années. La rénovation des bâtiments, le manque de zones terreuses et les difficultés de cohabitation avec les propriétaires sont quelques-unes des raisons de cette affaiblissement. Pour contrer ce déclin, la Station ornithologique suisse et Alexandra Rnjakovic ont dressé un inventaire de leur pré-

sence à Massongex entre 2019 et 2022, où environ 80 couples d'hirondelles et 6 à 9 de martinets ont été recensés. Des actions ont été menées par la commune en 2024 pour préserver et renforcer leurs effectifs, notamment par la pose de nichoirs auxquels ces deux espèces répondent bien.

**L'hirondelle de fenêtre** se reconnaît à son plumage inférieur blanc contrastant avec la partie supérieure bleu foncé. Elle construit un nid de boue en forme d'un quart de sphère bien visible contre la façade sous les avant-toits. Les salissures occasionnées sur les murs provoquent parfois l'intolérance des propriétaires. Cependant, une planche pour récolter les fientes sous les nids permet de corriger ce désagrément.

**Le martinet noir**, moins connu, passe l'essentiel de sa vie en l'air (il dort et s'accouple en vol !) et ne se pose que pour se reproduire. Il niche discrètement dans des espaces sous les toits. La perte de ses sites de reproduction, par obturation de la cavité ou réfection de toiture par exemple, est à l'origine de son déclin.

Si vous souhaitez accueillir des hirondelles ou martinets sous votre toit, n'hésitez pas à contacter l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse [info.vs@vogelwarte.ch](mailto:info.vs@vogelwarte.ch) ou Alexandra Rnjakovic [lecodaleks@gmail.com](mailto:lecodaleks@gmail.com)

*Alexandra Rnjakovic*

## Hirondelles de fenêtre



12 nichoirs artificiels et une planche de protection ont été installés pour recueillir les fientes sous les avant-toits.

## Martinets noirs



10 nichoirs ont été installés à l'ancienne menuiserie et sous l'avant-toit de l'école.

# Frelon asiatique

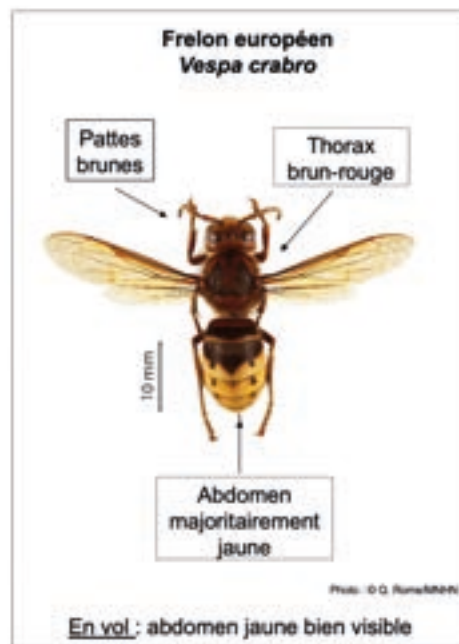
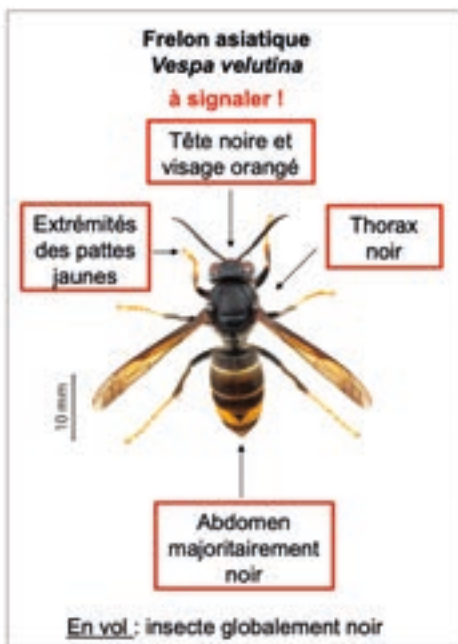
Le monde apicole a besoin de votre attention.



**Le frelon asiatique, un insecte exotique redouté notamment par les apiculteurs et apicultrices, est apparu pour la première fois en Valais en 2023.**

L'Etat du Valais coordonne les mesures de lutte afin de minimiser les dégâts de ce ravageur qui dévore les abeilles à la sortie de la ruche qui est un self-service pour ce frelon.

Si vous observez un insecte volant d'au moins 1.7 cm de long avec un thorax noirâtre et des pattes jaunes, annoncez-le via la plate-forme d'annonce nationale dont voici l'adresse, [frelonasiatique.ch](http://frelonasiatique.ch)



© Centre Vigal

Venez fêter les 20 ans de la fusion des clubs de Vérossaz et de Massongex à l'occasion d'un week-end d'animations et de rencontres !



JEU DE PISTES | REMISE DES PRIX | REPAS  
ANIMATIONS | TIMBRAGES

PROGRAMME ET INSCRIPTION AU DOS

## SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

Première édition de l'ENIG'MOTO ! Venez participer à un grand jeu de piste ! Partez en moto ou en voiture à la découverte du Chablais à travers une course d'orientation ludique et compétitive.

### PROGRAMME :

ACCUEIL DES PARTICIPANTS	9H
JEU ENIG'MOTO	DE 10H À 16H
REPAS DU SOIR	DÈS 18H30
REMISE DES PRIX DE L'ENIG'MOTO	
ANIMATIONS MUSICALES	

TOUTE LA JOURNÉE TIMBRAGE ET PETITE RESTAURATION AU COUVERT DE VÉROSSAZ. (HORS JEU)

INFOS ET INSCRIPTION (OBLIGATOIRE) EN LIGNE EN SCANNANT LE QR CODE OU EN ALLANT SUR LE SITE : [poyaenigmoto.wixsite.com/enigmoto](http://poyaenigmoto.wixsite.com/enigmoto)



## DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

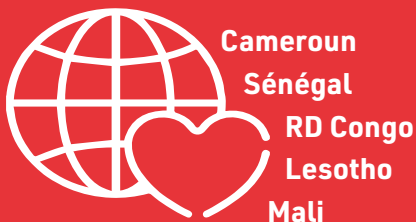
### PROGRAMME :

ACCUEIL AU COUVERT DE VÉROSSAZ	10H
TIMBRAGE DES CARNETS TOURISME	
RAGLETTE SERVIE À TOUTE HEURE	
FIN DE LA MANIFESTATION	17H



# Actualités du Centre Missionnaire

**Depuis 1959 nous soutenons différents projets humanitaires, nous vous partageons quelques nouvelles**



**Frère Jean-Baptiste Tine au Sénégal** poursuit son ministère à Saly-Joseph (liturgie, préparation baptêmes, mariages...) et au séminaire de Popenguine.

**Père Christophe Zongo au Mali** continue de s'occuper de son orphelinat à Ségou.

**Le Centre de santé de Malu-Malu en République Démocratique du Congo** fonctionne bien et s'auto-finance pour le fonctionnement courant. **Le père Pascal Lukadi**, ancien curé de Massongex, est régulièrement en contact. De nouveaux matelas ont été offerts par un élu local. Le matériel de soins a vieilli et doit être remplacé.

**Sœur Christine Richard** de Massongex est depuis janvier 2023 à



**Ngaoundal au nord du Cameroun.** Elle a repris la responsabilité ad intérim de l'hôpital **sainte Jeanne Antide Thouret de Galagala**, fondé par une religieuse valaisanne, Sœur Marie-Michelle Cornut. Il y a de gros défis financiers à relever. Actuellement il y a un manque de couveuses pour prendre en charge les nombreux bébés prématurés. Avec enthousiasme elle se lance dans une nouvelle aventure et garde aussi le souci de la formation des sœurs de sa communauté. Elle remercie tout un chacun pour le soutien multiforme de chaque jour.

**Grâce à votre générosité, nous avons partagé le résultat du loto 2023 : 11'000.-**

**1000.- Swiss Paray Fund au Lesotho** pour un dispensaire.

**800.- Jean-Baptiste Tine au Sénégal.**

**1200.- Christophe Zongo au Mali.**

**1200.- Centre de santé de Malu-Malu en RD Congo.**

**800.- Pères Ignace et Innocent au Cameroun** pour leurs soins de santé.

**4500.- Sœur Christine Richard au Cameroun.**

**1500.- Père Blaise Mutek du Cameroun** pour sa bourse d'études en communications à Rome.

**Merci pour votre participation et fidèle soutien !**



**Des expériences de partage sur le terrain au Lesotho !**

Le Centre Missionnaire soutient depuis plusieurs années, **l'association Swiss Paray Fund Monnier** qui fournit des **soins gratuitement au Lesotho** pour les habitants de St-Theresa Mashai et ses alentours. Ils fonctionnent maintenant **depuis plus de 12 ans grâce aux nombreux donateurs**. Au fil des années, ce n'est pas moins de **5 dispensaires** qui ont été construits dans différents villages avoisinants. Sur place, l'équipe locale est composée d'une infirmière, deux assistants infirmiers ainsi qu'un chauffeur. Lors d'une journée standard, ils peuvent consulter jusqu'à **150 patients**.

**Au début janvier 2024, Jean-luc Steiner**, membre du Centre Missionnaire, **Giliane et Quentin** se sont rendus sur place pour aider bénévolement Jacky, **pendant 15 jours**.

Au programme, du travail manuel avec des travaux de rénovation du dispensaire : réfection de faux plafonds, rénovation de chambres et colmatage de fuites sur 2 toits... et surtout de belles rencontres.

**Swiss Paray Fund Monnier est une association humanitaire fournissant des soins gratuits aux habitants du Lesotho depuis 2009.**

[swissparayfund.ch](http://swissparayfund.ch)



## Une aventure de 6 mois au Cameroun !

Bonjour,

Je m'appelle **Emilie Hohenauer**, j'ai 19 ans, je suis la petite fille de **Daniel et Françoise Udriot de Massongex**, qui sont engagés depuis de nombreuses années pour faire vivre le Centre Missionnaire. **Au mois de novembre 2023, j'ai décidé de partir en mission humanitaire au Cameroun pour une durée de 6 mois.**

Tout a commencé à la messe du dimanche 27 août 2023, à Massongex. En effet, par hasard j'étais à la messe le jour où **Sr Christine Richard était là et nous partageait son témoignage sur l'hôpital Galagala.** J'ai tout de suite été captivée et fascinée. C'est ainsi que j'ai décidé de tout quitter en Suisse afin de vivre cette aventure hors du commun. Je me suis donc renseignée de plus près et voilà que deux mois après, je m'envolais pour le **Cameroun** !



Je ne connaissais personne et je suis partie seule à la découverte de l'inconnu. **Je suis assistante médicale de formation** et j'ai donc pu être très utile au sein de l'hôpital. On m'a



attribué le poste de secrétaire et je rendais des services pour tout le monde. Que ce soit pour l'enregistrement de documents confidentiels, prise de notes pour les différentes réunions administratives ou encore présente au secrétariat pour différents services, on peut dire qu'ils ont pu compter sur moi sur beaucoup de points !

La secrétaire était partie pas longtemps avant que j'arrive, j'ai donc été là au bon moment ! Voici ce que j'appelle un clin Dieu ! J'ai également apporté mon aide en radiologie car le technicien était seul pour faire la radiologie et les échographies.

J'ai énormément appris car j'ai vu et fais des gestes que jamais je n'aurais pu voir ou faire en Suisse. J'ai pris part à de nombreux accouchements, césariennes et diverses interventions chirurgicales au bloc opératoire.

Je me sens très enrichie de cette expérience et heureuse d'avoir pu accomplir cette mission qui me tenait à cœur. J'ai grandi en maturité et en ma façon de voir les choses. Je suis reconnaissante de l'accueil qu'on m'a fait et de toutes ces ami-

tiés créées ! J'ai également été bien accueillie dans la **communauté des sœurs de la Charité** et elles resteront pour toujours dans mes prières et mes pensées.

Cette expérience m'a marquée sur tous les points. Tant du côté humain que médical et sentimental !



Merci la vie, Merci Galagala et merci à tous ceux qui ont cru en moi et en mes capacités !

*Emilie*



# Bibliothèque de Massongex

## Pourquoi conter ou raconter ?

Le conte a une mission éducative, sociale et philosophique, développant le sens critique, l'échange et le libre arbitre. Il transmet des valeurs, des leçons de vie et des morales, enseignant la générosité, le courage, la persévérance et la justice.

L'oralité est essentielle pour partager des connaissances, des traditions et des histoires, stimulant l'imagination, la créativité et le langage. Intégrer les contes et l'oralité favorise le développement de l'imaginaire, la compréhension des émotions, la construction du langage et la préservation de la culture.

### Coup de cœur des bibliothécaires

« Le plus beau reste à venir » Hélène Clément aux éditions Albin Michel.

L'adolescence n'est pas un cap facile à passer, mais quand on a la chance de rencontrer un professeur qui nous montre ce que l'on peut devenir, alors tout devient possible ! Une belle histoire d'amitié, d'obstacles à franchir, et de rêves à réaliser...

Ce n'est pas une nouveauté, mais un livre prêté par Bibliomédia qui ne reste dans notre bibliothèque que quelques mois, alors venez vite le découvrir !



Les contes renforcent les liens inter-générationnels, favorisant le partage et la transmission de connaissances, traditions et valeurs. Ils ont également une fonction sociale en sensibilisant aux enjeux environnementaux et culturels.

Les contes ont aussi une dimension thérapeutique en permettant d'explorer des émotions de manière symbolique. Ils ont une dimension artistique et littéraire. Les contes nous inspirent, nous guérissent et nous transmettent le patrimoine culturel et littéraire.

### Coup de cœur jeunesse

C'est l'histoire d'une petite fille Elfie, qui voyage avec ses sœurs dans un bus anglais transformé en librairie. Elles visitent de nouveaux lieux et se font de nouveaux amis.

« J'aime bien les dessins de cette BD, c'est agréable et facile à lire. J'aime bien aussi car Elfie fait beaucoup de découvertes et vit de drôles d'aventures. »

Angéline C.



**Programme 2024 pour  
le mercredi du conte**  
**Entrée libre**

18 septembre, 9 octobre  
20 novembre, 18 décembre

**16h30 - 17h00**

**Si vous voulez conter  
inscrivez-vous**  
auprès de **Peggy**  
au 077 483 06 94



**Cet été votre  
bibliothèque déménage**

Afin de préparer notre déménagement, nous serons fermés du 20 juin au 19 août 2024. Nous vous attendons nombreux pour découvrir nos nouveaux locaux dans la salle 13 de la salle polyvalente.

### Horaires

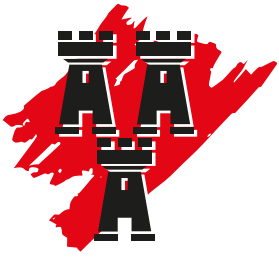
Lundi et vendredi : 15h30 - 18h00  
Mercredi : 17h00 - 18h00

### Fermeture :

Selon les congés scolaires.  
Été fermé pour cause de travaux.

### Contact

bibliotheque@massongex.ch  
024 471 34 47



# Les 3 Tours

Journal communal de Massongex-Daviaz

Cahier  
spécial

## Assemblées municipale et bourgeoisiale

- > Convocations
- > Comptes 2023



# Convocations aux assemblées

## Municipale

**L'assemblée primaire de la municipalité est convoquée le lundi 10 juin 2024 à 19h, à la salle polyvalente.**

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 11.12.2023
2. Comptes 2023
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2023
4. Règlement communal du cimetière
5. Règlement sur le prélèvement des droits de mutations communaux additionnels
6. Informations
7. Divers

Le détail des comptes, les procès-verbaux ainsi que les documents liés aux convocations sont à disposition au guichet (durant les heures d'ouverture) ainsi que sur notre site internet : [www.massongex.ch](http://www.massongex.ch)

## Bourgeoisiale

**L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le mardi 11 juin 2023 à 19h, à la salle 14 du 1<sup>er</sup> étage du complexe polyvalent.**

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 12.12.2023
2. Comptes 2023
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2023
4. Réserve forestière de Chalin/Valère : présentation
5. Divers



## Horaire d'été de l'administration communale

**Du lundi 24 juin au vendredi 16 août 2024,  
ouverture uniquement le matin  
de 9h00 à 11h00**

**En cas d'urgence uniquement  
079 565 25 56**



# Résumé des comptes 2023

## Municipalité • Comptes de fonctionnement

**Le compte de fonctionnement de la Municipalité présente une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de CHF 610'133.21.**

Les principaux éléments significatifs influençant les comptes 2023 sont les suivants :

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE - 0

Des frais ont été engendrés par l'étude d'une éventuelle fusion (022.3132.08) avec les communes de St-Maurice et Vérossaz. Ces coûts ont été refacturés aux deux autres communes pour 2/3 sous « contributions diverses » (022.4260.02).

Les frais de licences et logiciels informatiques (022.3158.00) ont augmenté avec l'introduction du nouveau programme informatique pour le contrôle de l'habitant.

Les frais de chauffage (029.3120.00) sont passablement plus élevés (augmentation du prix du kWh ainsi que de la consommation) et ceci au sein de tous les dicastères.

Les frais d'électricité (029.3120.01) sont aussi en hausse suite à une défaillance du détecteur de personnes dans la salle polyvalente.

Des travaux d'entretien des bâtiments administratifs (029.3144.00) non-budgétés ont été réalisés dont la pose de stores intérieurs et le changement des cylindres à la crèche ainsi que la pose de moustiquaires dans le bâtiment de l'administration communale. De plus, la porte du garage des travaux publics a dû être remplacée dont la majeure partie est prise en charge par l'assurance (029.4260.12).

Au niveau de la salle polyvalente (029.3144.01), les rideaux d'occlusion budgétés n'ont pas été posés.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE - 1

Les horodateurs ont été placés (111.3111.03) et les recettes de ces derniers sont comptabilisées sous le compte « vignette de stationnement

+ horodateurs » (111.4240.00).

### ENSEIGNEMENT ET FORMATION - 2

La différence des coûts au niveau du primaire (212.3631.05) et du cycle d'orientation (213.3612.01/213.3631.05) par rapport au budget est principalement due au nombre d'élèves projeté par le Canton et celui effectif.

### CULTURE, LOISIRS ET CULTURE - 3

De nombreux événements villageois ont vu le jour dès 2022 et l'organisation de ces derniers par la commission manifestation augmente le montant des indemnités versées (329.3000.00).

L'entretien du jardin de l'Eglise est externalisé et augmente les frais d'entretien des parcs et jardins (342.3140.00).

### SANTÉ - 4

On constate que les coûts du service médico-social (421.3632.04) ne cessent d'augmenter incluant également la contribution aux infirmiers indépendants qui prend de l'ampleur.

### PRÉVOYANCE SOCIALE - 5

Une forte augmentation est constatée au niveau des institutions handicapés (523.3631.01) ainsi que des prestations complémentaires AVS/AI (532.3631.02) par rapport aux chiffres annoncés par le Canton au niveau du budget mais les coûts restent stables en comparaison des comptes 2022.

L'augmentation des coûts de la garderie (545.3636.06) a été moins conséquente que budgétée et fait ressortir un coût net après déduction de la subvention cantonale (545.4631.02) et de la participation de la commune de Vérossaz (545.4632.00) de CHF 317'600.- contre CHF 454'300.- initialement budgété.

Les coûts de l'APAC (association des parents d'accueil) passent du simple au double (545.3636.07), expliqués par le versement des subventions

communales passant de CHF 6'600.- en 2022 à CHF 15'500.- en 2023 et un solde 2022 imputé sur les comptes 2023 de CHF 11'000.-. Il faut ajouter que les salaires de l'association ont été augmentés début janvier 2023 mais les tarifs adaptés seulement en septembre 2023. Les coûts devraient être moins importants en 2024.

Les coûts de l'aide sociale (572.3637.00) sont plus bas que budgétés par l'Etat mais la subvention étatique versée en fonction des cas concernés par la commune également (572.4631.02), laissant apparaître des coûts supportés par la commune de l'ordre de CHF 140'600.- contre CHF 34'600.- en 2022.

### TRAFIC - 6

Une charge liée conséquente et non budgétée par l'Etat du Valais impacte les comptes 2023 au niveau de l'entretien des routes cantonales à l'intérieur de localité (613.3631.14). Il s'agit de travaux effectués par les CFF sur le passage à niveaux de la ligne du Tonkin et à charge de la Commune à hauteur de 50%.

### APPROVISIONNEMENT EN EAU - 71

Le réseau d'eau (71) est déficitaire pour un montant de CHF 12'900.-.

### TRAITEMENT DES EAUX USÉES - 72

Vu l'acceptation du nouveau règlement des eaux usées lors de l'assemblée primaire de décembre 2023, il s'agit de la dernière année où le traitement des eaux usées laisse apparaître un déficit de plus de CHF 360'000.- impliquant une REDIP (réduction de l'impôt préalable) à payer de l'ordre de CHF 30'000.- (720.3137.00).

La provision 2022 concernant les coûts de la STEP (720.3632.07) n'était pas assez élevée imputant en 2023 un montant supérieur de CHF 22'000.-. De plus le remplacement et la mise en conformité d'installations ont été entrepris pour plus de CHF 27'000.- au prorata du nombre d'habitant de notre commune.

**GESTION DES DÉCHETS - 73**

Les coûts concernant le traitement des déchets sont un peu plus élevés en 2023. La différence de CHF 19'906.28 (730.4510.00) est reportée au bilan (2900.00).

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - 79**

Selon le nouveau plan comptable MCH2, les contributions à Chablais Région, l'Agglo et l'Antenne Région Valais romand sont comptabilisées sous le compte « contributions communes » (790.3632.13) alors qu'en 2022 on retrouvait ces montants sous le compte « promotion tourisme » (850.3130.30).

**AGRICULTURE - 81**

Le bilan final de la mise en place du réseau écologique (812.3130.40) après 8 ans a été effectué et sera refacturé en 2024 aux autres communes concernées.

**ENERGIE - 879**

Le programme d'encouragement et de sensibilisation à l'économie

d'énergie (879.3130.31) est axé sur une subvention communale lors de réalisation de mesures énergétiques sur le bâtiment (isolation thermique, pompe à chaleur etc...). La déléguée à l'énergie (879.3132.10) a été rémunérée, en partenariat avec Monthey et Collombey-Muraz, afin de soutenir la commune dans l'élaboration de nouveaux projets comme le photovoltaïque (879.3151.03) et la détection d'îlots de chaleur (879.3151.04).

**AUTRES EXPLOITATIONS - 89**

Les indemnités FAMSA (890.4039.00) sont bien plus basses que budgétées et que les années précédentes, les matériaux vendus ainsi que ceux mis en décharge étant moins importants.

**FINANCES ET IMPÔTS - 9**

Une grande augmentation des non-valeurs (910.3181.00) est enregistrée en 2023.

L'impôt sur le revenu (910.4000.01) est bien plus élevé que budgété, un montant de CHF 110'000.- supérieur

à la provision ayant été encaissé pour 2021 et le budget 2023 ayant été sous-estimé de CHF 200'000.-.

Les impôts sur les gains (910.4022) et les impôts sur les successions (910.4024.00) sont toujours aléatoires et difficiles à budgéter.

En ce qui concerne les impôts des personnes morales, l'impôt sur le bénéficiaire (911.4010.00) enregistre une baisse conséquente par rapport au budget 2023, basé sur les taxations 2021.

A noter que les comptes 2022 comprenaient une provision COVID de CHF 100'000.- qui a été extournée ainsi qu'un solde 2021 de CHF 30'000.-.

Plusieurs travaux d'entretien ont été effectués au restaurant « Le Central » (963.3431.02) dont notamment le comptoir à boissons, le dallage de la terrasse ainsi que la sécurité incendie.

## Municipalité • Investissements

**Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'536'972.50.**

Le montant global des investissements réalisés en 2023 est en adéquation avec le budget.

La commune a acquis la parcelle no 129, propriété de l'hoirie Cettou en mars 2023 (029.5000.00).

L'achat d'une partie d'un terrain (029.5000.03) sis sur la parcelle no 1391 au lieu-dit « Les Planchettes » permettra la réalisation d'un trottoir le long du chemin En-la-Fin.

Le montant budgété en 2023 afin de contribuer au développement de la gestion du patrimoine culturel (329.5290.05) a été employé pour la réalisation de la première phase qui consiste en la mise en place du projet et du dossier de financement. La deuxième phase, à savoir la production du matériel et des supports, est prévue en 2024.

Les nouveaux lampadaires LED (615.5010.05) ont été installés sur la route du Simplon.

L'assainissement du chemin de la Vorpillière (615.5010.06) a été repoussé en 2024.

La réfection des chemins des Eurdrants (615.5010.07) ainsi que du Grand-Clos (615.5010.08) a été reportée.

L'investissement principal de l'année 2023 concerne la 2<sup>e</sup> partie du tronçon du Bras (615.5010.10/710-720.5030.07) débutée en 2022 et qui a été réparti dans les comptes de manière différente et plus précise qu'au niveau du budget.

L'étude préliminaire pour la création d'un passage inférieur vers les llettes a été réalisée en 2023 (615.5010.14).

L'étude de la mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires à Daviaz (615.5030.06 / 720.5030.06) a été réalisée sur 2023 et les travaux de réalisation débuteront d'ici à 2025-2026.

La signalisation des arrêts de bus sur la route cantonale ainsi que la réfec-

tion de l'arrêt de bus à Daviaz seront réalisées sur 2024 (615.5060.04).

Le solde des travaux budgété sous 2023 est plus bas, les importants travaux de réalisation de la place Tarnaiaie (615.5060.05-06) ayant pu être comptabilisés sous 2022.

L'entreprise Genedis finira l'échange des compteurs d'eau du territoire communal en 2024 (710.5060.07).

La finalisation du dossier PAZ (plan d'aménagement des zones) a été réalisée sur 2023 comme budgété (790.5290.02). La mise à l'enquête finale ainsi qu'une communication à la population interviendront d'ici à 2025.

Une participation a été perçue d'un privé, le dossier d'étude concernant une parcelle privée (790.6130.00).

La commune est appelée à contribution par l'Etat du Valais dans le projet privé de construction d'un rural (812.5650.00). Le solde s'élevant à CHF 100'000.- sera payé sur 2024.

# Municipalité • Evolution des engagements et de la fortune

L'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 286'846.36 et une fortune nette de CHF 10'156'318.47. Les dettes à moyen et long terme s'élèvent à CHF 7'490'000.- au 31 décembre 2023.

1. Les comptes indicateurs démontrent que le **taux d'endettement net** de la commune en 2023 est toujours bon mais passe du simple au double de 2022 à 2023. Il renseigne sur la part des revenus fiscaux nécessaire pour amortir la dette.

1. Taux d'endettement net (11)		2022	2023	Moyenne
Dettes nettes I	CHF	870'285.19	1'797'124.48	1'333'704.84
Revenus fiscaux	40 CHF	5'791'444.45	5'525'053.76	5'658'249.11
		<b>15.03%</b>	<b>32.53%</b>	<b>23.57%</b>

Valeurs indicatives : < 100% = bon | 100% - 150% = suffisant | > 150% = mauvais

2. La marge d'**autofinancement** de CHF 610'133.21 couvre les investissements nets à hauteur de CHF 39.70% seulement, représentant une insuffisance de financement de CHF 926'839.29 ce qui implique un recours important à l'emprunt !

2. Degré d'autofinancement (12)		2022	2023	Moyenne
Autofinancement	CHF	1'386'558.29	610'133.21	998'345.75
Investissements nets	CHF	2'527'336.40	1'536'972.50	2'032'154.45
		<b>54.86%</b>	<b>39.70%</b>	<b>49.13%</b>

Valeurs indicatives : > 100% = haute conjoncture | 80 - 100% = cas normal | 50 - 80% = récession

3. En 2023 **les charges d'intérêts nettes** étant négatives, elles n'impactent toujours pas le revenu communal.

3. Parts des charges d'intérêts (13)		2022	2023	Moyenne
Charges d'intérêts nets	CHF	-33'088.64	-32'855.20	-32'971.92
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	8'024'974.79	8'194'118.63
		<b>-0.40%</b>	<b>-0.41%</b>	<b>-0.40%</b>

Valeurs indicatives : 0 - 4% = bon | 4 - 9% = suffisant | > 9% = mauvais

4. Le ratio concernant la dette brute de la Commune par rapport aux revenus est de CHF 113.10%. Ce ratio est considéré comme moyen entre 100% et 150%. Il nous permet de réaliser la capacité de remboursement de **la dette** si l'intégralité des revenus y était consacrée.

4. Dette brute par rapport aux revenus (14)		2022	2023	Moyenne
Dettes brutes	CHF	8'236'498.60	9'076'042.71	8'656'270.66
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	8'024'974.79	8'194'118.63
		<b>98.48%</b>	<b>113.10%</b>	<b>105.64%</b>

Valeurs indicatives : < 50% = très bon | 50 - 100% = bon | 100 - 150% = moyen | 150 - 200% = mauvais | > 200% = critique

5. L'indicateur suivant renseigne sur **l'effort d'investissement** déployé.

5. Proportion des investissements (15)		2022	2023	Moyenne
Investissements bruts	CHF	2'856'243.15	1'823'967.85	2'340'105.50
Dépenses totales	CHF	9'748'197.87	9'082'772.40	9'415'485.14
		<b>29.30%</b>	<b>20.08%</b>	<b>24.85%</b>

Valeurs indicatives : < 10% = eff. d'inv. faible | 10 - 20% = eff. d'inv. moyen | 20 - 30% = eff. d'inv. élevé | > 30% = eff. d'inv. très élevé

7. **La dette nette** devrait davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. La dette nette par habitant est de CHF 906.-, endettement considéré comme faible jusqu'à CHF 1'000.- par habitant.

6. Part du service de la dette (16)		2022	2023	Moyenne
Service de la dette	CHF	874'744.76	884'030.65	879'387.71
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	8'024'974.79	8'194'118.63
		<b>10.46%</b>	<b>11.02%</b>	<b>10.73%</b>

Valeurs indicatives : < 5% = charge faible | 5 - 15% = charge acceptable | > 15% = charge forte

8. Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements. L'indicateur révèle un taux d'autofinancement mauvais. Des mesures sont prises dès 2024 afin d'améliorer ce **taux d'autofinancement**.

7. Dette net 1 par habitant (17)		2022	2023	Moyenne
Dettes nettes I	CHF	870'285.19	1'797'124.48	1'333'704.84
Population résidente permanente	CHF	1'958	1'984	1'971
		<b>444</b>	<b>906</b>	<b>677</b>

Valeurs indicatives : < 0 CHF = patrimoine net | 0 - 1'000 CHF = endet. faible | 1'001 - 2'500 CHF = endet. moyen | 2'501 - 5'000 CHF = endet. important | > 5'000 CHF = endet. très important

Les comptes 2023 d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 13 mai 2024 et par le Conseil municipal le 20 mai 2024.

8. Taux d'autofinancement (18)		2022	2023	Moyenne
Autofinancement	CHF	1'386'558.29	610'133.21	998'345.75
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	8'024'974.79	8'194'118.63
		<b>16.58%</b>	<b>7.60%</b>	<b>12.18%</b>

Valeurs indicatives : > 20% = bon | 10 - 20% = moyen | < 10% = mauvais

## Bourgeoisie • Comptes de fonctionnement

Les comptes 2023 de la bourgeoisie laissent apparaître un excédent de recettes de **CHF 800.88**. Les charges et revenus sont stables et n'apportent pas de commentaires particuliers. Aucun investissement n'a été réalisé en 2023 pour la bourgeoisie.

Nous vous invitons à participer nombreux à ces assemblées primaire et bourgeoises où vous serez informés plus en détail sur les comptes 2023 qui, on vous le rappelle, sont soumis à votre approbation.

*L'Administration communale*  
21.05.2024

*Sylviane Coquoz, Présidente*  
*Céline Morisod, Caissière*

## Comptes de fonctionnement

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	1'008'008.46	50'913.60 957'094.86	892'955.00	16'050.00 876'905.00	957'170.80	91'392.95 865'777.85
1	Ordre et sécurité publics, défense	404'905.05	88'499.71 316'405.34	389'875.00	89'100.00 300'775.00	426'649.05	72'204.20 354'444.85
2	Formation	1'897'712.11	56'504.05 1'841'208.06	1'839'143.00	47'000.00 1'792'143.00	1'936'062.59	52'918.20 1'883'144.39
3	Culture, sport et loisirs, église	374'271.25	21'934.05 352'337.20	361'480.00	14'925.00 346'555.00	453'338.92	12'672.55 440'666.37
4	Santé	406'542.40	406'542.40	334'050.00	334'050.00	339'601.20	339'601.20
5	Prévoyance sociale	1'445'927.59	522'946.45 922'981.14	1'559'885.00	560'468.00 999'417.00	1'385'238.65	672'526.70 712'711.95
6	Trafic et télécommunications	1'090'126.45	33'577.15 1'056'549.30	1'037'155.00	9'615.00 1'027'540.00	1'016'009.85	10'301.00 1'005'708.85
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'330'532.48	641'685.65 688'846.83	1'306'702.00	629'500.00 677'202.00	1'203'227.15	607'479.35 595'747.80
8	Economie publique	121'605.05 101'954.81	223'559.86	180'860.00 78'040.00	258'900.00	90'632.85 128'881.95	219'514.80
9	Finances et Impôts	346'601.86 6'153'163.96	6'499'765.82	201'625.00 5'865'052.00	6'066'677.00	289'725.42 6'430'859.64	6'720'585.06
<b>TOTAL</b>		<b>8'426'232.70</b>	<b>8'139'386.34</b> <b>286'846.36</b>	<b>8'103'730.00</b>	<b>7'692'235.00</b> <b>411'495.00</b>	<b>8'097'656.48</b> <b>361'938.33</b>	<b>8'459'594.81</b>

## Comptes d'investissement

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	315'617.60	1'000.00 314'617.60	278'000.00	278'000.00	156'218.15	1'000.00 155'218.15
2	Formation			85'000.00	85'000.00	53'966.95 72'522.05	126'489.00
3	Culture, sport et loisirs, église	10'813.10 17'226.90	28'040.00	11'000.00	11'000.00	16'365.00 28'040.55	44'405.55
6	Trafic et télécommunications	471'534.15	24'114.00 447'420.15	611'750.00	66'200.00 545'550.00	1'495'990.25	112'837.00 1'383'153.25
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'000'103.00	233'841.35 766'261.65	963'885.00	139'030.00 824'855.00	1'133'702.80	44'175.20 1'089'527.60
8	Economie publique	25'900.00	25'900.00				
<b>TOTAL</b>		<b>1'823'967.85</b>	<b>286'995.35</b> <b>1'536'972.50</b>	<b>1'949'635.00</b>	<b>205'230.00</b> <b>1'744'405.00</b>	<b>2'856'243.15</b>	<b>328'906.75</b> <b>2'527'336.40</b>

# Aperçu du compte de résultats et investissements

## Compte de résultats

		COMPTE 2022	BUDGET 2023	COMPTE 2023
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- CHF	7'073'036.52	7'189'840.00	7'509'346.85
Revenus financiers	+ CHF	8'459'594.81	7'692'235.00	8'119'480.06
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	<b>= CHF</b>	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>= CHF</b>	<b>1'386'558.29</b>	<b>502'395.00</b>	<b>610'133.21</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'386'558.29	502'395.00	610'133.21
Amortissements planifiés	- CHF	907'833.40	907'550.00	916'885.85
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	56'786.56	6'340.00	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	19'906.28
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	60'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	<b>= CHF</b>	-	<b>411'495.00</b>	<b>286'846.36</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>= CHF</b>	<b>361'938.33</b>	-	-

## Compte des investissements

		COMPTE 2022	BUDGET 2023	COMPTE 2023
Dépenses	+ CHF	2'856'243.15	1'949'635.00	1'823'967.85
Recettes	- CHF	328'906.75	205'230.00	286'995.35
<b>Investissements nets</b>	<b>= CHF</b>	<b>2'527'336.40</b>	<b>1'744'405.00</b>	<b>1'536'972.50</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	<b>= CHF</b>	-	-	-

## Financement

		COMPTE 2022	BUDGET 2023	COMPTE 2023
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'386'558.29	502'395.00	610'133.21
Investissements nets	- CHF	2'527'336.40	1'744'405.00	1'536'972.50
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>= CHF</b>	<b>1'140'778.11</b>	<b>1'242'010.00</b>	<b>926'839.29</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>= CHF</b>	-	-	-

Le détail des comptes 2023 peut être consulté sur le site internet [www.massongex.ch](http://www.massongex.ch) ainsi qu'au bureau communal.

# Manifestations 2024 - 2025



## LOTOS

SC Cime de l'Est	08.09.2024
Chorale de Massongex	29.09.2024
Fanfare Écho de Châtillon	13.10.2024
Guggen Musik	27.10.2024
FC Massongex	03.11.2024
FSG La Loënaz	17.11.2024
Terre des Hommes	02.02.2025
Centre missionnaire	23.02.2025
FC Massongex	16.03.2025
École de musique	23.03.2025
SC Cime de l'Est	06.04.2025
Paroisse	13.04.2025

## SOIRÉES

Fanfare Écho de Châtillon, concert annuel	25.01.2025
Concert de la Choral de Massongex, église	27.04.2025

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Fanfare Écho de Châtillon	03.09.2024
SC Cime de l'Est	06.11.2024
FSG La Loënaz	08.11.2024
Paroisse (salle Père Jérôme)	09.11.2024
Auto-Moto-Club - Vérossaz	13.12.2024
Club des 100 - FC Massongex	02.05.2025
FC Massongex	17.06.2025

## CAMPS

Fanfare Écho de Châtillon	03 au 09.08.24
SC Cime de l'Est	26 au 29.12.2024
Passeport vacances et Passado	22 au 24.07.2025

## SOUPERS

SC Cime de l'Est, souper des 35 ans	23.11.2024
FC Massongex, souper des 60 ans	30.11.2024
FC Massongex, souper de soutien	08.02.2025
FC Massongex, souper club des 100	02.05.2025

## ASSEMBLÉES PRIMAIRES

Commune	09.12.2024 / 16.06.2025
Bourgeoisie	10.12.2024 / 17.06.2025

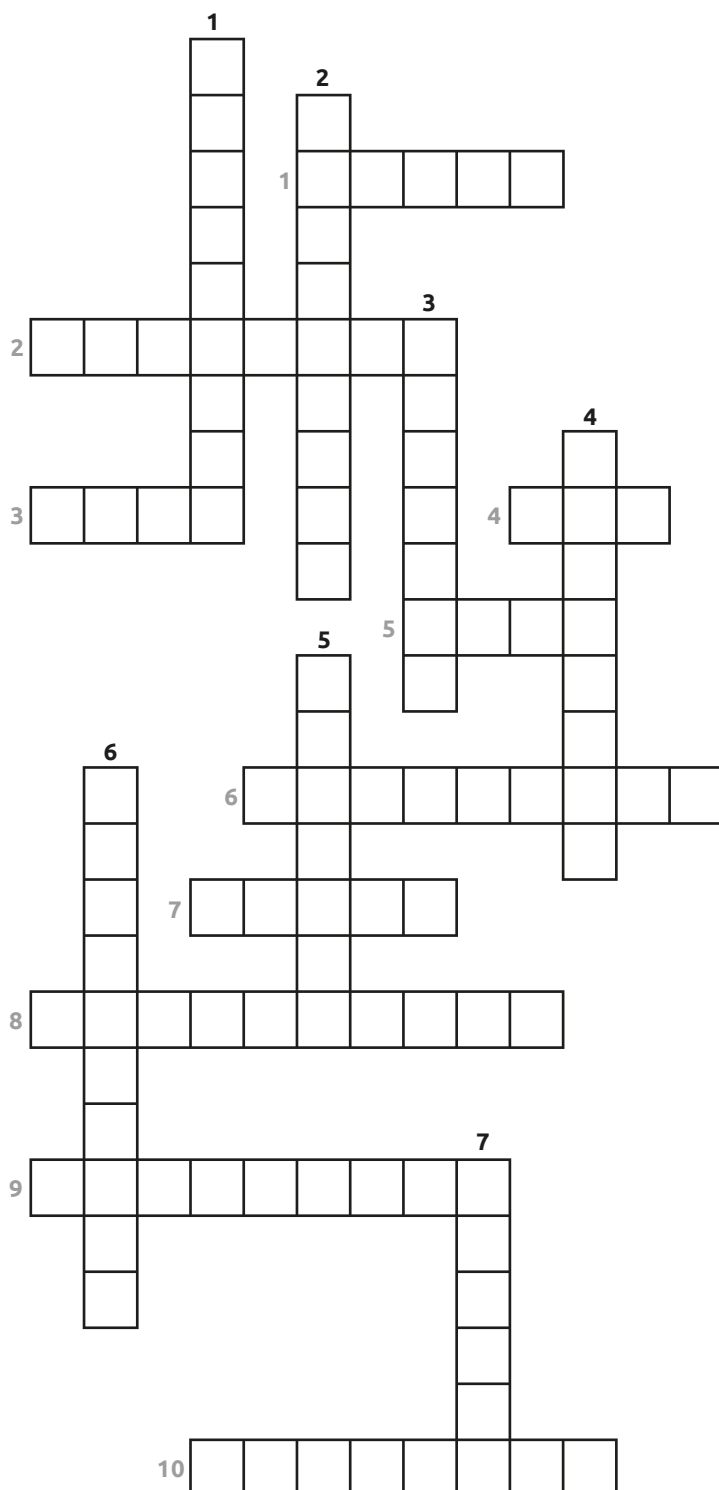
## FÊTES RELIGIEUSES - PAROISSE

Confirmation à St-Maurice	05 ou 06.10.2024
Messe de la St-Cécile	16.11.2024
Fête du Pardon - Vérossaz	22.03.2025
1 <sup>re</sup> Communion - Massongex	25.05.2025
Fête de Fatima	17.05.2025
Fête patronale	08.06.2025
Fête-Dieu	19.06.2025

## MANIFESTATIONS ET DIVERS

Fête Nationale	01.08.2024
Fanfare Écho de Châtillon, concert final camp	09.08.2024
SC Cime de l'Est, sortie mi-été	15.08.2024
École de Musique, journée découverte	17.08.2024
Fête des Pontonniers - Bex	30.08 au 01.09.2024
FC Massongex, 60 <sup>e</sup> anniversaire - Stade de foot	24.08.2024
Sortie des Aînés	11.09.2024
Clean Up Day	14.09.2024
Rallye familial Auto-Moto-Club	21-22.09.2024
SC Cime de l'Est, Altitrail de Chalin	06.10.2024
Fête de l'Automne - Stade de foot	19.10.2024
Halloween	31.10.2024
FC Massongex, tournoi foot tennis	02.11.2024
Roadmovie - Salle polyvalente	04.11.2024
Fête des champions FMVS - Auto-Moto-Club	09.11.2024
Promotions civiques et accueil des nouveaux habitants	21.11.2024
Marché de l'Avent	07-08.12.2024
Noël des Aînés	14.12.2024
Noël ensemble	24.12.2024
Apéritif du nouvel an	01.01.2025
Carnagouille, cortège et concours de masques Valerette Altiski	04.03.2025
Ecole de Musique, évaluation des élèves	08.03.2025
SC Cime de l'Est, concours interne	15.03.2025
FSG La Loënaz, tournoi villageois de Volley	11.04.2025
Marché de Pâques	19.04.2025
Fanfare Écho de Châtillon, concert de Printemps	03.05.2025
Audition École de Musique	21.05.2025
Pass'Séniors	04.06.2025
La Fugue Chablaisienne	15.06.2025
Fête de clôture des écoles	18.06.2025

# Les « Mots de Dominique »



## Plantes, fleurs et arbres

### Horizontal

1. Qui si frotte , s'y pique
2. Chantées par Serge Lama
3. Appelée la reine des fleurs
4. Symbole de la royauté française
5. Fleur ou partie du corps humain
6. Chantés par Claude Frnaçois
7. Symbole du Liban
8. Fleurs ou agentes de police
9. Dent de lion
10. Arbres aux oiseaux

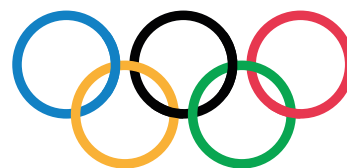
### Vertical

1. Bouton d'or
2. Peint par Van Gogh
3. L'arbre le plus haut du monde
4. Ne m'oublie pas
5. Symbole de l'Écosse
6. «Les fleurs du mal» (intrus)
7. Symbole de St-Patrick

## Insolite

### il y a 100 ans :

- › 1<sup>ers</sup> mouchoirs Kleenex.
- › Charles Aznavour naissait.
- › Paris recevait les 1<sup>ers</sup> jeux olympiques d'hiver modernes.



RÉPONSES :  
Horizontal : 1. Ortie 2. Glycines 3. Rose 4. Lys 5. Iris 6. Magnolias 7. Cèdre 8. Pervenches 9. Pissenlit 10. Sorbiers.  
Vertical : 1. Renoncule 2. Tournesol 3. Séquoia 4. Myosotis 5. Chardon 6. Baudelaire 7. Trèfle.

## ADMINISTRATION COMMUNALE

### **Horaires du guichet**

Lundi : 15h30 - 18h

Mercredi : 10h - 11h

Mar - jeu - ven : 15h30 - 17h

### **Permanence téléphonique**

Lun - mar - jeu - ven : 9h - 11h30 / 13h30 - 15h30

Mercredi : 9h - 11h30

024 471 37 12 - [info@massongex.ch](mailto:info@massongex.ch)